



Seloncourt Dynamique et Solidaire

Des idées des actions pour une alternative de gauche et écologique
Le bulletin N° 16 de l'association

Aménagement des rythmes scolaires : un recul de la majorité municipale !

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires aurait mérité de prendre un peu plus de hauteur que ces débats mesquins dont nous a fait étalage la majorité municipale, lors du conseil du 29 janvier. Il eut été préférable que ces élus fassent preuve d'une certaine indépendance d'idées quant à l'intérêt que cette réforme va représenter pour nos enfants.

Leurs interventions n'ont été qu'une suite de prises de positions personnelles, empreintes d'un parti pris dont ce débat n'aurait pas dû faire les frais.

Pour marquer notre désaccord sur la décision prise par la majorité municipale et le groupe *Énergie Nouvelle*, l'ASDS a rédigé une lettre ouverte à Mme le Maire que nous publions ci-dessous pour information aux Seloncourtois.

« *Emploi d'avenir* »

Dans la lutte contre le chômage et notamment celui des jeunes, la ville de Seloncourt devrait engager une politique plus volontariste. Nous proposons dans ce sens une relance des embauches sous contrat « *Emploi Avenir* ». Mis en place depuis quelques mois, ce type de contrat est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme et en recherche d'emploi.

Ils sont destinés à donner une première expérience professionnelle et des compétences, clés indispensables pour trouver un emploi plus pérenne dans des secteurs en développement. L'État subventionne à 75 % du SMIC des CDI ou CDD à temps plein jusqu'à 3 ans. Le reste à charge, inférieur à 360€, est donc largement supportable par la commune.

Le chômage, et notamment celui des jeunes, est une plaie de notre temps. Tout doit être mis en œuvre pour le combattre. Les emplois d'avenir y contribuent.

Les nombreux jeunes chômeurs de Seloncourt attendent une décision municipale positive.

Lettre ouverte à Mme le Maire

Madame le Maire,

Nous en appelons à votre responsabilité à propos de votre décision, prise en Conseil Municipal du 29 janvier, qui reporte à 2014 la mise en place à Seloncourt de la réforme des rythmes scolaires. Nous pensons que vous n'avez pas saisi tout le sens de cette réforme, inspirée prioritairement par l'intérêt des élèves.

Contrairement à ce que nous avons entendu de votre majorité, cette réforme n'est pas « *une galère à mettre en place* ». Comme le dit le philosophe Sénèque « *ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'il ne faut pas oser ; c'est parce que nous n'osons pas qu'elles paraissent difficiles* ».

Nous considérons que cette réforme est un juste rééquilibrage du temps scolaire, reconnu par tous comme trop dense, dans sa conception actuelle. Nous souhaitons que les enfants de Seloncourt bénéficient de ces nouveaux rythmes dès la rentrée 2013. Contrairement à ce que vous affirmez, six mois suffisent pour mettre en place cette nouvelle organisation pour le bien des élèves.

Vous vous dites attentive aux besoins de vos concitoyens : ce report est une bien curieuse façon de le démontrer.

Nous considérons que votre décision est motivée essentiellement par le coût que cette réforme induit pour la commune. Nous ne souhaitons pas que les enfants de Seloncourt en fassent seuls les frais.

Ne vous étonnez pas de notre désaccord face à votre décision, qui ne se justifie pas surtout si l'on compare le coût de la réforme aux dépenses engagées pour « *bétonner* » la ville. Nous vous rappelons également que les communes bénéficieront d'une aide de l'état à la condition qu'elles mettent en place cette réforme dès la rentrée 2013. Même si cette aide n'est qu'un « *coup de pouce* » pour la commune, comment pouvez-vous ne pas y regarder à deux fois avant de la rejeter ?

Beaucoup de choses ont été dites sur la longueur d'une journée scolaire pour un enfant dans le primaire, et dénoncées par les enseignants eux-mêmes. Nous sommes encore loin de la grande réforme attendue dont l'éducation nationale a besoin pour éviter un désastre annoncé. Refonder l'école, c'est prendre le risque de se fâcher avec tout le monde en s'attaquant à toutes les résistances et tous les tabous.

Nous vous demandons de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires définis par la loi, dès la rentrée 2013, dans l'intérêt des élèves.

Nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, nos respectueuses salutations.

Éclairage nocturne

Une nouvelle réglementation concernant l'éclairage des bâtiments non résidentiels, commerces, bureaux et industries sera applicable le 1^{er} juillet 2013. Les économies d'énergie attendues équivalent à la consommation électrique annuelle d'environ 750 000 ménages. Ce qui est prévu :

- Au plus tard 1 heure après la fin d'occupation des locaux les éclairages intérieurs devront être éteints
- Les éclairages des façades et des vitrines devront également être éteints au plus tard à 1 heure du matin

Même si les villes ne sont pas directement concernées par ce décret, nous souhaitons que des dispositions soient prises à Seloncourt pour montrer l'exemple en matière d'économie d'énergie.

Les Seloncourtois : diplômés malgré eux !

En lisant le dernier « Vivre à Seloncourt », nous apprenons que notre commune a reçu le titre de « Marianne d'Or du civisme 2012 », ce dont il conviendrait de s'enorgueillir. Mais de quoi s'agit-il ?

Ce « diplôme » a été attribué en raison d'une supposée forte participation des électeurs Seloncourtois aux élections en 2012 : **exactement 71,9283%**. Précision diabolique, saucissonnage à 4 chiffres après la virgule du malheureux électeur qui pensait naïvement que sa voix comptait pour une et indivisible ! **71,9%** donc, ce qui nous place au premier rang des communes du Doubs de plus de 3500 habitants.

71,9% paraît, à première vue, un bon résultat. Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que nombre de communes plus modestes ont fait des scores plus intéressants.

Au final, qu'elle place occupons-nous dans le classement des 594 communes du Doubs ?

- 11 communes réalisent plus de 90%,
- 142 sont entre 80 et 90%,
- 400 sont au-dessus de 70%.

Seloncourt est finalement classé à la 509^{ème} place sur 594 ! Y a-t-il matière à s'en réjouir ?



Les électeurs de Seloncourt ne sont donc pas, n'en déplaise à Mme le Maire, exemplaires en ce domaine. Il faut dire à leur décharge qu'ils ne sont pas habitués à donner leurs avis, et, lorsqu'ils croient l'avoir exprimé, celui-ci n'est **jamais** pris en compte.

136-138 rue Leclerc

Initialement désignée « mail » par son géniteur, puis, rue Marcel Levin par ses constructeurs pour de simples raisons pratiques *car longeant et destinée à desservir l'école du même nom*, voilà qu'il faut baptiser cette nouvelle voie créée sur le terrain de foot.

Pour qu'une rue soit bien nommée il faut tenir compte de son contexte, géographique ou historique.

« Rue Marcel Levin » rappellerait cette école,

« Rue Derrière le château » prolongerait l'existant mais choisir

« Rue Wehlen » ou « Rue Wehlen-Cléric » rendrait hommage à ce Chevalier qui nous a laissés à la ville de Seloncourt, ses armes sur son blason.



Un dernier témoignage du passé détruit pour n'y déposer que béton et bitume.

Rue du Centre, Quel Centre ?

Le centre-ville ayant inopinément changé de place nous proposons que soit débaptisée la Rue du Centre

Nous lui donnerons le nom du maire à l'initiative de ce chantier pharaonique pour Seloncourt, puisqu'il coûtera environ 4 millions d'euros, soit plus de 650 euros par habitant (y compris les enfants).

AVENUE
CLEOPÂTRE

A l'heure de la crise un tel investissement pour satisfaire l'ego du maire nous paraît mal venu.

A propos des tennis couverts

Autre investissement « somptueux » : les courts de tennis couverts.

1.2 Million pour 165 licenciés au club soit plus de 7200 euros par licence.

Peu de clubs Seloncourtois peuvent se vanter d'avoir eu un tel investissement, et que dire des frais de fonctionnement ?

C'est une question qui mérite débat et consultation pour une répartition équitable entre les diverses associations.

Ne peut-on pas se poser la question d'une participation à la prise en charge des installations sportives par PMA car les sportifs sont inter communaux ?

Les Paysans

C'est une **profession** oubliée, ignorée, méconnue. Et pourtant chacun d'entre nous, à une ou deux générations, en est issu. Terrés au fond de leur campagne ils **vivent** dans l'indifférence générale, sont mal aimés, accusés d'enlaidir et de polluer les campagnes. Ils font **l'actualité** à travers quelques manifestations dans lesquelles ils expriment plus leur **désespoir** que leurs **vrais problèmes**. On les voit aussi dans les **émissions de reality-show** où ils sont caricaturés et où leurs difficultés et leurs détresses sont données en spectacle.

En fait cette **profession** a subi depuis 50 ans le pire **cataclysme social** qui n'ait jamais existé en France, bien pire que les suppressions actuelles d'emplois dans l'industrie et les licenciements massifs. Jugez-en plutôt dans les années soixante ils étaient 6 millions (1 actif sur 3) aujourd'hui ils sont moins de 750000 (3%). La surface cultivée est passée de 35 Millions d'ha à 30 rognée par le développement urbain et les friches. Il ne reste plus que 450 000 exploitations, il y en avait 2,1 millions en 1960. Et ce n'est pas terminé, il n'en restera plus que 100 000 à 200 000 dans 10 ans s'il n'est pas mis un terme à la politique agricole actuelle.

Ce **beau métier**, qui consiste à nourrir ses congénères, **tâche noble** s'il en est, faisait

naguère la **fierté** de ceux qui l'exerçaient. Aujourd'hui leur sort est entre les mains des **multinationales** de l'agroalimentaire, de l'agro-industrie et de la grande distribution. Ils n'ont plus d'alternatives si ce n'est le **productivisme** à tout va, la spécialisation, l'utilisation massive d'engrais et de produits chimiques. Ils sont pieds et poings liés, leurs **sols** sont stériles et ils doivent pour produire utiliser massivement des intrants chimiques. Les **prix** des produits agricoles baissent et sont grevés par les frais de production. Pour compenser ils doivent **produire** beaucoup et souvent au détriment de la qualité, et cultiver des surfaces sans cesse plus importantes. Ils sont **endettés** et leur sort est lié aux banques. On assiste même à la **spoliation de leurs terres** par des financiers qui ont décidé d'investir dans l'agriculture, les paysans devenant de simples métayers. On les accuse à tort car ils sont en fait **victimes** d'un système qui les broie et les instrumentalise.

L'agriculture intensive est un non-sens. Elle **pollue** durablement **l'eau et l'air**, détruit la biodiversité et les paysages, détériore les **sols** qui deviennent à terme stériles, produit des denrées alimentaires de mauvaise qualité qui sont souvent gaspillées, induit la souffrance animale inutile...

Le bilan énergétique de ce type d'agriculture est négatif (elle consomme plus

d'énergie fossile qu'elle ne produit d'énergie assimilable par l'homme).

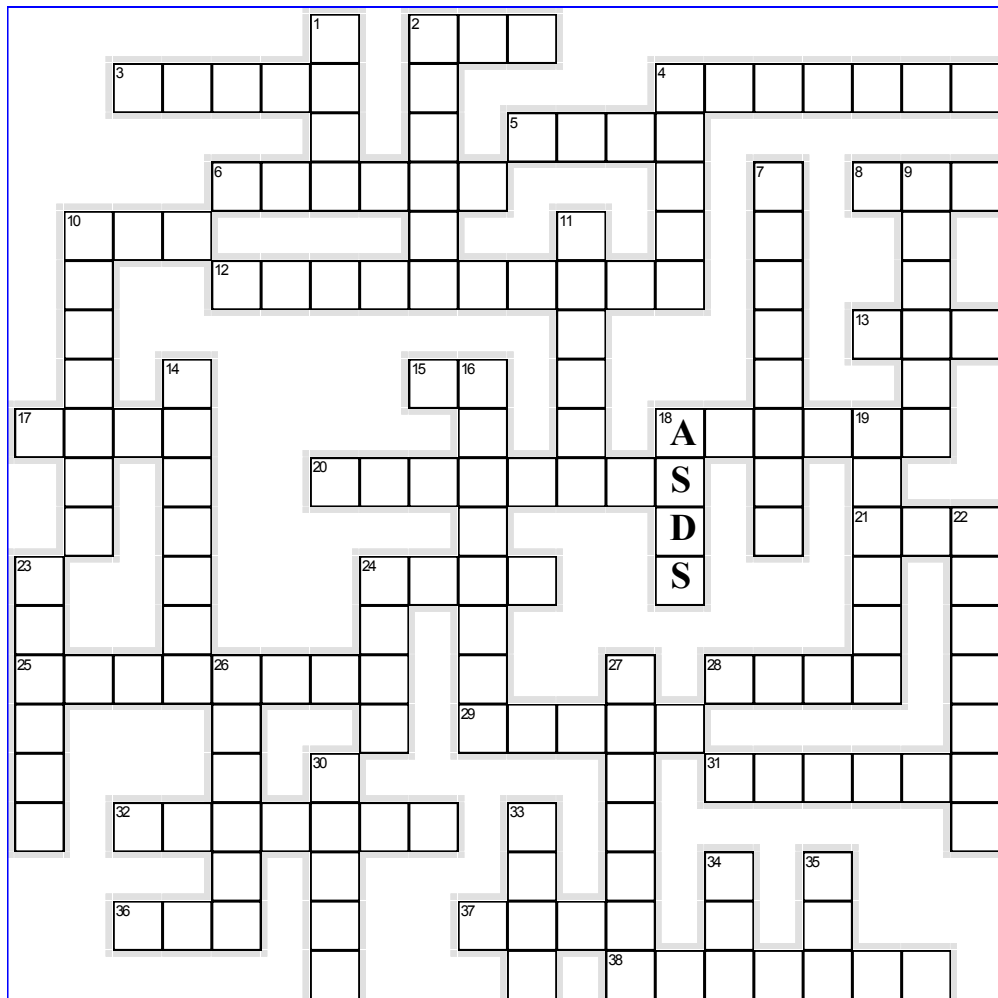
Au niveau **international** alors que l'agriculture a la capacité de nourrir le monde, une personne sur sept souffre de la faim ! Dans les pays du Sud, les paysans n'arrivent pas à vivre de leur travail, du fait de la concurrence de l'agriculture capitaliste et des importations à bas prix. Libéralisation des marchés, expansion des monocultures, accaparement de terres, destruction de l'environnement et déstabilisation des cultures vivrières sont monnaie courante. Il en résulte désespoir, exode rural vers les bidonvilles, chômage de masse et développement de la faim.

Après ce terrible constat il demeure néanmoins un **espoir**. De nombreux paysans, des consommateurs, des associations, des communes prennent conscience de cette catastrophe programmée et réagissent.

Le recours à **l'agriculture biologique**, les **circuits courts**, l'organisation de la distribution se développent un peu partout en France et dans le monde et suscitent un véritable **espoir et une alternative** à portée de main.



Le coin des cossiverbistes



Horizontal

- 2 —Attend toujours sa salle
 3 —Les caisses le sont bel et bien
 4 —Pharaonique pour le « centre »
 5 —Bénéficie d'une bourse à la Maison pour Tous
 6 —Limite de vitesse au centre
 8 —Un projet pour l'âge et elle
 10 —Succède au POS
 12 —Sous elle coulerait le Gland
 13 —Ancêtre du PLU
 15 —Où sont-ils à Seloncourt?
 17 —Rue sinistrée
 18 —Un sur deux ne seront pas remplacés
 20 —Se dit aussi de jardins partagés
 21 —Liste apolitique à Seloncourt
 24 —Service social à actions limitées
 25 —Travaille gratuitement dans les associations
 28 —On n'y dépasse pas le 30 km/h
 29 —Il a sa bourse à la MPT
 31 —Pour tous à Seloncourt
 32 —Dorénavant pour tous même à Seloncourt
 36 —Celle de la Pale est sinistrée
 37 —Une fois tous les 6 ans
 38 —De quartier (rarement)

Vertical

- 1 —Caractérise l'équipe du maire et des adjoints
 2 —Un « bijou » sacrifié
 4 —En forte hausse
 7 —Piste invisible après les travaux
 9 —A Seloncourt pourraient bien augmenter
 10 —Muré au Collège, fermé à la Gasse
 11 —En millions d'euros, c'est le coût des travaux
 14 —Sera utile pour la prochaine élection
 16 —N'existerait pas sans la Maison pour Tous
 18 —Association Seloncourt Dynamique et solidaire
 19 —ASDS
 22 —A pied et en danger
 23 —Mobilier posé sur la « piste cyclable »
 24 —Caractérise le réaménagement du centre-ville
 26 —Négligée à Seloncourt
 27 —Adjoint courroucé dans la fable
 30 —Altesse communale
 33 —Son terrain a été amputé
 34 —Aurait de la mémoire
 35 —Bonne à l'église, mauvaise au conseil

Petit énervement Seloncourtois

Pourquoi les Seloncourtois qui ne veulent pas de publicités dans leur boîte aux lettres, mais désirent de l'information sont-ils toujours privés du "Vivre à Seloncourt"?

Ils reçoivent le « Puissance 29 », le « Vu du Doubs » etc..., mais pas le bulletin municipal!

Est-ce donc si compliqué pour la Mairie, qui paie pour cette distribution, de demander qu'elle soit faite correctement? La question a déjà été posée plusieurs fois, même au conseil municipal. Mais, comme bien souvent, on voit qu'il n'en est nullement tenu compte. Ce n'est pas très important, mais ça énerve.

Réaménagement du centre : études bâclées et exigences insuffisantes

Oubliés... les **arbres**. Il apparaît maintenant qu'ils ne pourront être plantés comme prévu, faute de l'avoir exigé lors des études préalables aux travaux. **Les arbres coupés ne seront donc pas tous remplacés comme promis.**

Oubliés... les **cyclistes**. Ils cherchent en vain la piste cyclable promise, se heurtant à divers mobiliers urbains posés sur l'espace qui leur serait dédié.

Oubliée... l'obligation d'accès aux personnes à mobilité réduite pour les commerces dès 2015. Le nouveau magasin de fleurs aurait dû être équipé en conséquence, pour éviter l'installation en urgence d'une rampe disgracieuse ou mal intégrée à l'esplanade.

La bonne et la mauvaise loi, ou la fable de la mauvaise foi.

Le grand conseil en majesté
Devait ce jour délibérer
D'une Loi qui dorénavant
Changeait, pour le bien des enfants,
L'école et son enseignement :
De nouvelles organisations,
A nouvelles occupations,
Et un meilleur emploi du temps.

Mais le conseil mal informé
Y vit grande contrariété,
Beaucoup d'argent à dépenser.
Et puis, pour tous, la gratuité.
Ce malgré l'aide allouée.
« Devoir régalien bafoué,
C'est l'État qui doit assumer
Les dépenses de scolarité ! »
Un premier adjoint courroucé,
L'adjoint de l'école chargé
Qui se lamente d'être amusée :

La Loi se trouve repoussée !
La commune a déjà assez
Service minimum à payer
Cela, elle l'a bien accepté
Et sans jamais ne renâcler.

Moralité :

Si une Loi vient du bon coté
Il n'y a pas à discuter.
Si elle vient d'un autre coté
Même les enfants sont sacrifiés.



« Un premier adjoint courroucé »

L'ensemble des élus de droite a repoussé la mise en place de la réforme scolaire. Seuls les élus de gauche du groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire ont voté pour son application à la rentrée 2013.

Mariage pour tous

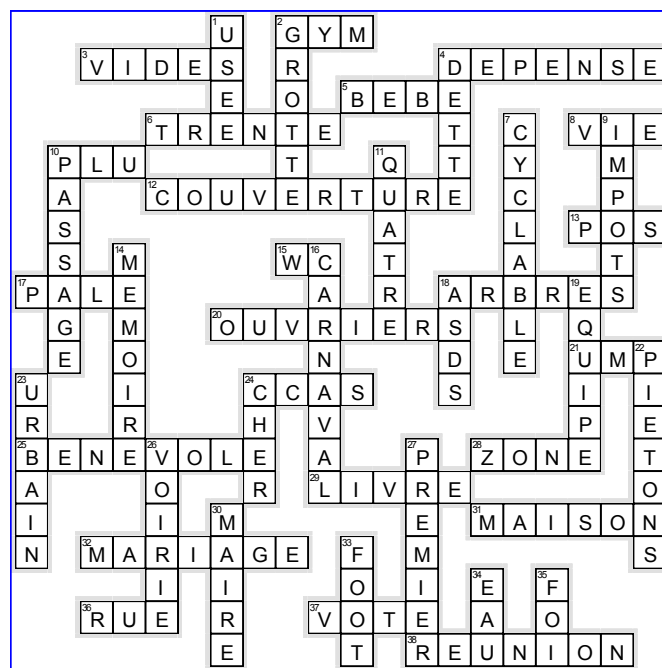
Le débat sur le mariage pour tous qui agitait notre pays avant le vote de la loi aurait pu faire croire que celle-ci était à contre-courant et inédite dans le monde.

Bien au contraire ! Dans le monde, des dizaines d'états ont déjà décidé de permettre aux couples homosexuels de protéger leurs familles avec les règles du droit commun, sans discrimination et donc d'accéder au mariage civil.

Proches de nous l'Espagne, la Belgique et depuis peu l'Angleterre ont autorisé cette union. La France a rejoint ces nations montrant ainsi qu'elle se situe dans une optique sociétale moderne, de notre temps, de notre époque.

La loi votée, espérons que Mme Tharin, notre Maire, souvent en tête des manifestations anti-mariage-pour-tous, accomplira ce nouvel acte civil au même titre que les autres .

Solution à utiliser sans modération



« C'est ce que nous pensons déjà connaître qui nous empêche souvent d'apprendre »

Claude BERNARD.

Suivez l'actualité municipale en consultant

le site internet de l'ASDS www.seloncourt.net

Contactez nous : asds@seloncourt.net



Rédaction : Béatrice Roch, Jocelyne Viktorin, Sylvie Werny, René Taillandier, Alain Savorgnano, Jacqueline Tisserand, Denis Tisserand, Christian Toitot, avec également le concours de chaque membre de l'association.